



Lettre d'information n°20 - décembre 2024

L'actualité du Département d'autorisations d'exercice, concours, coaching

Retour sur la première année de mise en œuvre des épreuves de l'internat de médecine issues de la réforme du 2^{ème} cycle des études médicales (R2C)

Le CNG organise depuis sa création le **concours d'internat de médecine** (dit « épreuves classantes nationales, ECN ») et depuis 2016 de manière dématérialisée (« ECNi »).

Pour rappel, les principaux objectifs de la réforme du deuxième cycle des études de médecine (R2C) sont de rénover celui-ci ainsi que les modalités d'accès au 3^{ème} cycle (*art.2 de la loi OTSS*), en mettant en place un nouveau paradigme fondé sur une approche par compétences et valorisant les aptitudes et les aspirations professionnelles des étudiants; de renforcer l'orientation active et personnalisée de l'étudiant, en substituant à l'évaluation unique des connaissances par les ECNi, des épreuves d'évaluation des connaissances (*EDN*) et des compétences (*ECOS*) et par l'attribution de points de valorisation pour le parcours de formation en lien avec le projet professionnel de chaque étudiant et de rénover le processus d'affectation sur des postes offerts à l'internat fondé sur un appariement entre les vœux des étudiants et leurs résultats au « trépied » constitué par EDN/ECOS/parcours – projet professionnel.

[Lire la suite](#)

Nouvelle campagne nationale de Mentorat 2025-2026 pour accompagner les élèves sortant de l'EHESP : Devenir MENTOR : pourquoi pas vous ?

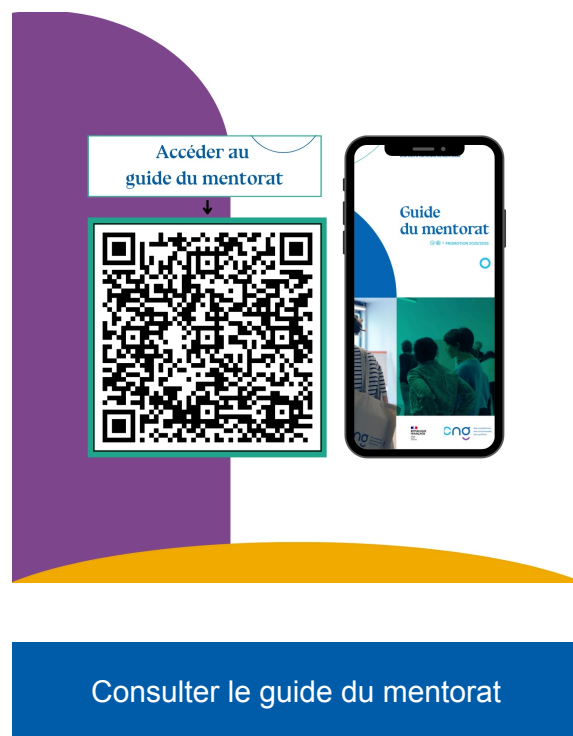
Après le succès du premier programme national de mentorat pour les directeurs, lancé il y a un an par le CNG, place à la deuxième promotion de ce dispositif saisi l'an dernier par 30 binômes de professionnels !

Les candidatures des mentors seront ouvertes à partir du 2 janvier, jour de la prise de fonction de mentoré.e.s particulièrement motivé.e.s... alors *pourquoi pas vous ?*

Marie-Pierre Renon, directrice des affaires générales, contractualisation et projets au CH Sud-Gironde témoigne de son expérience de mentor auprès de 2 directeurs en début de parcours.

Lire l'interview

Les modalités du dispositif 2025-2026



Pour l'année 2025/2026, ce seront à nouveau 30 binômes de directeurs (DH-D3S-DS) qui seront constitués.

Qui peut postuler en tant que Mentor ?

Tout.te directeur.trice (DS, D3S, DH) dont la carrière est actuellement gérée par le CNG. Il doit avoir, pour les DH et les D3S, au moins 15 ans d'exercice de la fonction de directeur.trice, dans au moins 2 postes. Pour les DS, au moins 15 ans d'exercice en environnement sanitaire, dont au moins 7 ans en tant que DS.

Comment postuler ?

Postulez en ligne, directement sur ces liens ou sur le site du CNG, entre le 2 janvier et le 5 février 2025 : <https://www.cng.sante.fr/devenir-Mentor>
Répondez ensuite aux questions vous concernant et explicitez votre motivation. Vous serez contacté.e par le Bureau Coaching, développement professionnel du CNG, en charge du dispositif, au plus tard fin février.

Pour toute question : CNG-mentorat@sante.gouv.fr (lien)

Concours : les admissions des concours DH/D3S/DS et AAH pour l'année 2024

CONCOURS		MODALITE	Postes ouverts	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS SUR LP	ADMIS SUR LC
SESSION 2023	DIRECTEUR HOPITAL	INTERNE	42	186	142	83	42	7
		3ème CONCOURS	6	23	17	11	6	2
		EXTERNE	57	310	204	98	57	12
		TALENTS	8	89	68	31	8	
		TOTAL	113	608	431	223	113	21
	DESSMS	INTERNE	61	145	109	64	51	
		3ème CONCOURS	8	15	8	5	3	
		EXTERNE	54	272	182	106	71	15
		TALENTS	10	63	48	29	8	
		TOTAL	133	495	347	204	133	15
	DIRECTEUR DES SOINS	INTERNE	76	104	103	71	49	
		3ème CONCOURS						
		EXTERNE	9	3	3	3	3	
		TALENTS						
		TOTAL	85	107	106	74	52	0
	AAH	INTERNE	55	79	55	32	21	
		3ème CONCOURS	6	4	1	1	1	
		EXTERNE	59	158	92	66	50	
		TOTAL	120	241	148	99	72	0

CONCOURS		MODALITE	Postes ouverts	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS SUR LP	ADMIS SUR LC
SESSION 2024	DIRECTEUR HOPITAL	INTERNE	42	205	156	75	32	
		3ème CONCOURS	6	28	21	11	6	
		EXTERNE	57	372	220	85	64	3
		TALENTS	8	89	74	30	8	
		TOTAL	113	694	471	201	110	3
	DESSMS	INTERNE	61	161	124	73	61	
		3ème CONCOURS	10	20	15	7	5	
		EXTERNE	54	275	155	105	59	26
		TALENTS	8	46	41	29	8	
		TOTAL	133	502	335	214	133	26
	DIRECTEUR DES SOINS	INTERNE	77	95	95	59	39	
		3ème CONCOURS						
		EXTERNE	8	3	2	2	2	
		TALENTS						
		TOTAL	85	98	97	61	41	0
	AAH	INTERNE	55	83	44	29	28	
		3ème CONCOURS	6	7	3	2	1	
		EXTERNE	59	157	80	49	38	
		TOTAL	120	247	127	80	67	0

L'actualité du Département de gestion des directeurs

Une nouvelle organisation pour le département de gestion des directeurs

Le département de gestion des directeurs dont l'ambition est de devenir une véritable DRH pour les 3 corps de directeurs s'est enrichi d'un pôle « développement RH » sous la responsabilité de Cédric Coutron adjoint à la cheffe de département, d'un poste dédié à l'accompagnement individualisé et à l'évolution professionnelle et s'est en parallèle structuré pour mieux répondre aux besoins des directeurs en matière de gestion statutaire.

[Consulter l'organigramme](#)

Présence du CNG aux Rencontres de l'emploi public et à Dauphine pour présenter aux étudiants les métiers de la FPH

Le CNG agit dans le cadre de sa promotion des métiers de direction et va à la rencontre des étudiants afin de présenter les métiers de direction ainsi que les concours pour y accéder. Le CNG a eu le plaisir de participer aux Rencontres de l'emploi public le 25 octobre 2024 à Sciences Po Paris, forum des employeurs du public dans lequel de nombreux étudiants se sont rendus sur le stand commun du CNG et de l'EHESP. Par ailleurs, une présentation, auprès de 50 étudiants de l'université Paris-Dauphine, s'est tenue le 6 novembre 2024 et a suscité un grand intérêt de l'auditoire.

Le CNG prévoit de poursuivre ces rencontres tout au long des prochains mois, dans un contexte de réforme des épreuves aux concours administratifs nationaux.

Promotion des Talentueuses : présentation de la nouvelle promotion

Le Département de Gestion des Directeurs (DGD) a organisé l'appel à candidatures pour la future promotion de Talentueuses, programme qui accompagne des femmes dans l'affirmation, le développement et l'expression de leurs qualités professionnelles. Son objectif est de permettre à ces femmes de dépasser les freins qui, malgré la qualité de leur parcours et leurs compétences, les brident dans leur volonté d'évolution professionnelle. L'enjeu est de donner à ces femmes l'envie de se positionner sur les postes ambitieux auxquels leur parcours les destine, avec les meilleures chances de succès. Piloté par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), le programme est mis en œuvre par l'Institut national du service public (INSP) et la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP).

Au total, 50 directrices ont déposé un dossier de candidatures et 15 candidates, DH et cette année D3S, ont été retenues, conformément au nombre de places disponibles pour la FPH. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Le CNG a également organisé une rencontre, le 20 novembre 2024, des anciennes promotions de Talentueuses issues de la FPH et de la future promotion afin que les directrices fassent connaissance, puissent échanger leur vécu de la formation et constituer un réseau. Une vingtaine de Talentueuses ont participé à cet événement, ouvert par un discours de Marie-Noëlle Gérain Breuzard, directrice générale du CNG et de Gaëlle Feukeu, conseillère au cabinet du ministre de la fonction publique et suivi d'un témoignage de Céline Etchetto, actuellement directrice générale adjointe à l'Institut Bergonié à Bordeaux.

CHESP : une nouvelle promotion pour 2025

En janvier 2025, une nouvelle promotion de directeurs issus de la fonction publique hospitalière va intégrer le Cycle des hautes études du service public (CHESP). Conçu par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), le cycle des hautes études de service public (CHESP) est un programme de formation interministériel de très haut niveau, pour les agents publics de catégorie A+ ou

assimilés, ayant occupé, occupant ou appelés à rejoindre des fonctions à haut niveau de responsabilité et à forte dimension managériale. Le programme est organisé par l'Institut National du Service Public (INSP).

Le Département de Gestion des Directeurs (DGD) a réalisé un appel à candidatures pour la fonction publique hospitalière : 42 personnes (31 % de femmes) ont déposé un dossier de candidature présentant leur parcours, leurs motivations, leur projet professionnel, leur vision de la transformation du service public. Au total, 15 candidats ont été retenus (9 hommes et 6 femmes) : nous leur adressons toutes nos félicitations !

Lancement de la campagne de promotion au grade de directeur d'hôpital de la Classe Exceptionnelle

La note d'information du 21 octobre 2024 a lancé la campagne de promotion au grade de directeur d'hôpital de la classe exceptionnelle.

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter le lien suivant :

<https://www.cng.sante.fr/sites/default/files/media/2024-10/note-dinformation-relative-a-la-mise-en-oeuvre-des-tableaux-d'avancement-ce-dh-2025.pdf> .

Petit rappel : **La date limite d'envoi des dossiers est le 27 décembre 2024**

Pour toute demande vous pouvez nous écrire au : cng-carriere-dh@sante.gouv.fr

Rappel sur le calendrier d'évaluation 2024 des directeurs

Les supports d'évaluation finalisés et signés devront être transmis exclusivement par voie électronique, au format PDF, aux adresses mail suivantes :

- pour les supports des directeurs d'hôpital :
cng-evaluations-dh@sante.gouv.fr

- pour les supports des directeurs d'établissements sanitaire, social et médico-social :
cng-evaluations-d3s@sante.gouv.fr

- pour les directeurs des soins :
cng-evaluations-dirsoins@sante.gouv.fr

La date limite de transmission des supports d'évaluation était initialement fixée au 30 novembre 2024. Néanmoins, il est encore possible de nous la transmettre jusqu'à la fin d'année.

Pour chaque directeur évalué, il conviendra d'adresser un fichier PDF comprenant le support et les décisions de parts fonctions et résultats.

Bilan des Instances Collégiales (IC) des directeurs 2024

- IC DH :
 - Postes publiés : 67
 - Candidatures reçues et analysées : 413 (F : 113 / H : 300)
 - Nomination : 51 (F : 18 / H : 33)

- IC D3S :
 - Postes publiés : 168 (certains postes ont fait l'objet de plusieurs publications)

- o Candidatures reçues et analysées : 225 (F : 114 / H : 111)
- o Nomination : 99 (F : 53 / 46)

Site internet du CNG : de nouvelles pages pour conseiller les directeurs dans leur carrière et leur mobilité et informer les agents publics des autres versants

Plusieurs nouvelles pages ont été mises en ligne ces derniers mois sur notre site internet pour vous renseigner et vous orienter au mieux dans votre parcours et vos projets professionnels, et informer les agents publics, issus des autres versants, qui souhaiteraient accéder à des fonctions de direction dans le cadre d'un détachement.

Ces pages de conseil mobilité carrière sont disponibles via ce lien :
<https://www.cng.sante.fr/directeurs/conseils-mobilite-carriere>

Nous avons également mis en ligne une page, que nous mettons régulièrement à jour, qui recense plus particulièrement les postes à pourvoir hors de la FPH dans le cadre d'une mobilité inter-versants : <https://www.cng.sante.fr/postes-pourvoir-hors-fonction-publique-hospitaliere>

L'actualité du Département de gestion des praticiens hospitaliers

Calendrier et modalités de publication des postes de praticiens hospitaliers (PH) en 2025 :

Les dates à retenir pour le tour de recrutement du printemps 2025 sont les suivantes :

- 13 janvier : ouverture du recensement des postes dans Logimedh
- 23 mars : date limite de remontée des postes au CNG par les ARS
- 24 avril : publication des postes sur le site du CNG. Après cette étape, les PH disposent alors de 15 jours pour candidater.
- 1^{er} juillet et 1^{er} août : nominations.

En outre, deux publications, dites au fil de l'eau, auront lieu au premier semestre 2025, les 1^{er} février et 1^{er} mars.

Enfin du 30 juillet au 3 octobre 2025, les postes restés sans candidature seront mis en ligne sur le site du CNG pour d'éventuelles nouvelles candidatures.

Toutes les ouvertures de postes se feront désormais exclusivement sur Logimedh.

Pour rappel, sur les publications de cet automne, 8.779 postes ont été ouverts à candidature et 1.322 praticiens hospitaliers ont candidaté, soit un ratio de 0,15 candidature par poste vacant. Tous ces PH seront nommés soit au 1^{er} décembre 2024 soit au 1^{er} Janvier 2025.

Lancement d'une enquête sur la mise en œuvre de l'entretien annuel des praticiens hospitaliers :

Le CNG va lancer une enquête, en parallèle auprès des chefs d'établissement et des présidents de CME, afin de savoir comment est appliqué le décret de 2022 sur l'évaluation annuelle des personnels médicaux. Apprêtez-vous à la recevoir dans quelques jours ! L'objectif est de mettre à nouveau l'accent sur cette nouvelle pratique qui, bien conduite, peut améliorer sensiblement le management des équipes. Nous mettrons en lumière les bonnes pratiques et bien entendu nous vous restituerons les résultats.

Point sur le déploiement de LOGIMEDH et création d'un club utilisateurs :

Les efforts des équipes des directions médicales ont été conséquents cet automne et ont permis de constater qu'à ce jour, moins de 100 établissements hospitaliers ne sont pas encore parvenus à passer en mode gestion avec Logimedh. Le cabinet Magellan qui nous accompagne dans ce déploiement national se tient aux côtés des CH/CHU qui n'ont pas encore atteint cet objectif pour leur permettre de s'interfacer avant le tour de recrutement de printemps qui se fera exclusivement via cette plateforme.

Un club utilisateurs vient d'être constitué pour améliorer les usages actuels, à savoir les tours de recrutements.

De nouveaux décrets concernent le corps des hospitalo-universitaires (HU) :

Plusieurs décrets publiés au Journal Officiel durant le mois d'octobre 2024 concernent le statut du personnel enseignant et hospitalier.

[Lire la suite](#)

Actualités managériales

Les rendez-vous du management à venir



Depuis leur lancement en janvier dernier, vous avez déjà pu assister à 8 webinaires dans le cadre des rendez-vous du management. Le dernier en date sur le thème « DH et élus locaux : travailler ensemble en conciliant des logiques qui ne sont pas toujours convergentes » en présence de David ROS, Sénateur de l'Essonne, Sandrine GELOT, Maire de Longjumeau et vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne et Guillaume WASMER, dirigeant de la société Vi-Santé et ancien DH du GHNE, a eu lieu le 12 décembre et a recueilli un franc succès.

Dès l'année prochaine, vous pourrez retrouver la saison 2 des rendez-vous du management avec de nouveaux épisodes dont « La médiation et ses nouvelles

Regarder en replay
Les RDV du management

Le Portrait

Vidéo du Dr Mirvat HAMDAM, praticien hospitalier en psychiatrie au CH d'Esquirol



Connaissez-vous les numéros verts d'aide et d'accompagnement psychologique à votre disposition ?

Des numéros verts sont à votre disposition en cas de besoin d'aide et d'accompagnement psychologique urgent, disponibles 24H/24 et 7J/7 par téléphone. Ces services sont gratuits, anonymes et confidentiels.

Je suis directeur : 0 805 230 439

Vous serez mis en relation avec des psychologues cliniciens diplômés et soumis au code de déontologie de la profession pour :

- vous permettre de prendre du recul,
- vous aider à mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être,
- vous aider à retrouver un meilleur équilibre,
- vous informer, orienter et accompagner vers des solutions appropriées.

Je suis médecin ou interne en médecine : 0 800 288 038*

Vous serez mis en relation avec un confrère (médecin de la commission départementale d'entraide ordinaire ou médecin d'une association régionale d'entraide), avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

*Ce numéro a été créé en 2018 par le conseil national de l'Ordre des médecins.

Je suis pharmacien ou étudiant en pharmacie : 0 800 73 69 59

Ce numéro vert, mis en place par le conseil national de l'Ordre national des pharmaciens aux côtés de l'association ADOP, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

les réseaux sociaux



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit sur cng.sante.fr.

[Se désinscrire](#)
@2024 CNG